INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT ET EXTERNAT.)

Fondée en 1832 par Madame Lo'ris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
[illegible]

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, [illegible] la grammaire, jusqu'aux notions [illegible] de littérature et de sciences, [illegible]

[illegible] différentes branches est à moi par [illegible]

Le français, l'histoire, la littérature, l'arithmétique et les élémens de sciences sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'Anglais est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiées plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

[illegible] et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le [illegible] des élèves créoles et américaines donne à toutes [illegible] continuelle du langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la [illegible] de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques [illegible] notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le [illegible]

[illegible] veille à l'accomplissement des devoirs reli[gieux] [illegible]

[illegible] de MUSIQUE ont lieu, comme les années [illegible] de novembre en avril, le premier samedi de [illegible] à 6 heures P. M.

[illegible] de mai, examen général et distribution de [illegible]

CONDITIONS.

Pension [illegible] générale, [illegible] par mois,	$25
do. do. avec blanchissage, do.	30
[illegible]	16
[illegible]	11
[illegible]	12
[illegible]	8

N. B.—Deux danses sont attendues de Paris nécessaires [illegible] compléter le personnel de l'enseignement et la surveillance. [illegible] 20 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parents que depuis le 15 novembre, son institution [illegible] Bourbon au No. 86, RUE DE LA [illegible] ROYALE et BOURBON.

[illegible] Mme GRANET, et [illegible]

Madame GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une [illegible]

[illegible] Mme GRA[NET] [illegible] la grammaire, l'arithmétique, la géographie, [illegible] l'histoire, la littérature, les sciences, [illegible]

[illegible] sont faites dans l'institution [illegible]

[illegible] Mme B. Granet.
[illegible] leçons de danse. 20 oct—6m

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LA [illegible] publique a déjà récompensé le dévoue[ment] [illegible] de cette institution. Le nombre [illegible]

[illegible]

FELIX McMANUS,
10 [illegible] Président.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a [illegible] Lundi 3 novembre une institution pour l'édu[cation] [illegible]

[illegible]

Les soussignés se recommandent à l'attention des créoles [illegible] avantages que possède le FRANKLIN HIGH SCHOOL, [illegible] la langue anglaise.

Les pensionnaires paieront $20 par mois; les demi-pensionnaires $10 [illegible] $9 et $12, selon leur classe [illegible]

LEWIS ELKIN.
Ex-[illegible] High School et du Collège de [illegible]

Institution Classique et Commerciale
DE
G. BOYER.
No. 118, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

BRANCHES D'INSTRUCTION. — Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, [illegible] d'histoire naturelle, d'astronomie, &c.

COLLEGE MAÇONIQUE

Fondé sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution autorisée, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du [Sud] les plus grands avantages. Elle est située dans une des [illegible] La Grange, comté de [illegible]

[illegible]

Les prix sont très modiques, savoir:

Département préparatoire, par année,	$12
Classes du collège, par année,	31

Pension, blanchissage, &c. par semaine de $1 50 à $1 75. [illegible]

Rév. J. R. FINLEY, A. M. Proviseur.
A. W. GAZLAY, secrétaire.

[illegible] James G. Bair, agent pour la Louisiane, chez MM. Reyburn, Scott & Cie, No. 80 rue du Camp, Nlle-Orléans.

Références: Martin Owen & Co., Manuel White & Co., capt Graves, A. des [illegible] Reyburn, Scott & co. N. Orleans. [illegible]

20 déc—90

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigée par Mme. P. Arpin.
109 rue Bourgogne, entre St. Louis et Conti.

LES classes de cette Institution ont repris depuis le 17 septembre et sont en pleine activité.

[illegible] Mme P. ARPIN [illegible]

Mme ARPIN se charge elle-même des cours élémentaires; elle est secondée pour l'anglais par une excellente maîtresse [illegible] Les autres cours sont faits par MM. ORTON, professeur d'anglais, DUPAN, professeur d'écriture et d'arithmétique, et P. ARPIN, qui s'occupe particulièrement de la géographie, de l'histoire, de la littérature, &c.

Une surveillance tout à la fois douce et active, est constamment exercée [illegible]

N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'Institution [illegible]

22 oct

P. ARPIN, professeur,
109, rue Bourgogne, entre St. Louis et Conti.

LEÇONS particulières en ville et chez lui. Langues anciennes, français, histoire, géographie, littérature, mathématiques, &c.

S'adresser à son domicile, rue Bourgogne, ou au bureau de l'Abeille. 22 oct

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution passée par le Conseil de la Municipalité No. 3, le 12 janvier courant, avis est par le présent donné que si, d'ici au samedi 21 février 1846, les esclaves ci-après désignés, détenus dans la geôle de police de la dite municipalité, n'étaient pas réclamés, ils seront, le dit jour, à midi, à la Bourse St. Louis, vendus à l'encan pour du comptant, par Mr. F. M. Crozat, encanteur, conformément à un acte intitulé "Acte relatif aux esclaves détenus dans aucune des geôles des municipalités de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 10 mars 1845; savoir:

SUZANNE, négresse âgée de 58 à 60 ans, se disant appartenir à M. Josuah Cox, de l'Alabama.

SHEDERICK, alias TOM, âgé de 40 à 45 ans, se disant appartenir à Mr. B. C. Walker, demeurant entre le Port Hudson et Clinton, Mississipi.

Les actes de vente seront passés par M. Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Nouvelle Orléans, 17 janvier 1846.
17 jan— E. MONTEGUT, Maire.

BRIQUES—Les constructeurs peuvent se pourvoir de Briques du pays, de qualité supérieure, livrables dans n'importe quel endroit de la ville, à des termes modérés, en s'adressant à WYLIE & EGANA,
27 nov 32 Bienville.

BOTTES FORTES—50 caisses bottes fortes pour les travailleurs aux champs, à vendre par FROST & Co
20 jan 10, Magasins.

DES avances seront faites sur consignations à nos amis de Boston, New York, Philadelphie et Mobile.
1[?] nov POSDICK & BRO., 85 Camp

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS [illegible]—JANVIER 1846.

SONT invités à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

B	K
Berjon.	Kronenberger, Rodolphe
C	L
Cochey, Benjamin	Lebref,
Carly, Henri Stanislas	Lapoublde, Gabriel
Caûn, (Mr. ou Mlle)	Lavaud,
Christophe, Charles	Lebaudis, Louis
Couvellier,	Laborde, fils aîné
Corrège, Jean Marie	Lamort,
Curet, Pierre	M
Cotrusty, François Charles	Marsille,
Clayes, Charles	N
D	Nabonne, Jean
Duballain, les srs.	O
Dumont, Oxence	Olivier, David
Dumestre, Alexis	Ozanne, Eugène
Deperet, Vve et Eléonore	P
Dufouat,	Pluche, (les époux)
Dufaud,	Péchelous, Jean dit l'Espagnol
F	
Formner, Jean Bte Charles	Pain,
Fidou, Jean	Pfeiffer, Henri
G	R
Graesel,	Robert, François
Guirand, Charles	S
Gaillet, François Auguste	Schmidt, Chrétien
Gommast,	Sauvage, Pierre
Guiol, Vve Euphrosine	T
Guelin, Nicolas	Thouin, Pre. Laurent Adolphe
Gustean, les époux	
Genin, (Veuve)	V et W
Goffard, Jean Louis	Vitac, Jean Jacques
Gerber, François	Weintraut, Daniel.
J	
Jores (de St.), Alexandre	
Jarlan, Simon	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
1 janvier

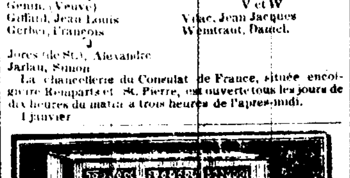

PIANOS.

M. A. ALLOVON, facteur de pianos, a l'honneur d'informer les familles, ainsi que les artistes de la Nlle. Orléans, qu'il vient d'arriver de France, avec un choix de PIANOS Pleyel, carrés et à queue, expressément fabriqués pour le climat de ce pays.

Les nombreuses améliorations qu'il a faites après un travail pénible et de longues recherches dans le système mécanique de cet instrument, ainsi que les fortes barres en fer, placées de manière à maintenir la tension toujours égale des cordes, permettent à M. Allovon de garantir ses pianos pour la solidité, la bonté et le parfait accord. Il a également l'honneur de prévenir les familles de cette ville, qu'il a amené avec lui un très bon ouvrier facteur et accordeur, sorti des meilleures maisons de fabrique de la capitale. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance sont certaines qu'il fera tout son possible pour mériter par son zèle, son prix et son travail, la confiance qu'on lui accordera.

Il se charge aux prix les plus modérés de réparer toutes sortes de Pianos et d'aller accorder en ville.

Nota. M. ALLOVON tient dans son magasin un joli assortiment de musique pour pianos, telle que: méthodes, polkas, valses, quadrilles, romances, &c. Il a aussi divers instrumens à vent et à cordes.

Rue Royale, No. 150, entre les rues Toulouse et Saint Louis. 24 dec—1m

L'ECHO DES FEUILLETONS.—Nouvelle et sixième année.—No 1, contenant une nouvelle intitulée Carlo Broschi, par E. Scribe, gravure représentant une scène de ce feuilleton. Nota.—Moyennant un faible supplément, l'abonné recevra chaque mois avec son numéro, une jolie gravure de modes.

JOURNAL DES JOURNAUX—No 10, suite du Braconnier, Mlle de Romans, nouvelle historique du siècle de Louis XV, gravure, retraçant une aventure du Braconnier. Gravure de modes pour dames.

Plusieurs nouvelles livraisons du Siècle de Louis XIV.

Nota. Les personnes qui viennent de renouveller leurs abonnemens à l'Echo des Feuilletons, ont été à même de voir que nous n'avons rien négligé pour arriver à toute la perfection possible, que nous n'avons rien à redouter d'aucune concurrence pour les ouvrages de ce genre, et que les gravures ornant ce journal sont d'un fini qui ne laisse rien à désirer; car le burin est le même que celui des artistes qui a servi à illustrer le Siècle de Louis XIV, qui est un modèle de luxe de ce genre.

Nous commençons donc l'année actuelle par un chef-d'œuvre, qui peut faire pressentir quel joli choix de nouvelles nous avons à publier; nous donnerons bientôt d'un des meilleurs romans nouveaux de l'auteur de Monte-Christo et des Mémoires d'un Ange.

Les abonnés qui voudront ne pas éprouver de retard dans l'envoi des numéros de la nouvelle année devront s'empresser de renouveller leurs abonnemens.

M. DE LA PLACE, Directeur.
25 dec Bureau de l'Abeille, rue de Chartres, 81.

EN vente chez V. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres.

La Reine Margot, par M. Alexandre Dumas, belle édition de la Semaine littéraire.
Le Juif Errant, édition de la Semaine littéraire.
Livraisons 27ème, 28ème, 29ème et dernière.
Le Comte de Monte-Christo, 10 livraisons.
Voyage aux Alpes.
Sylvandire.
Constitution de la Louisiane, en français et en anglais.
Le Juif Errant, édition illustrée.
La Revue pittoresque.
L'Illustration.
L'Echo des Feuilletons.
L'histoire du Consulat et de l'Empire.
Le Magasin pittoresque.
Aussi un grand assortiment d'ouvrages nouveaux. 14j

GRAND RABAIS.

LIBRAIRIE DE LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne.

Le Juif Errant illustré, relié,	$8 50
Les Mystères de Paris,	5 50
Histoire de la révolution, par Thiers, relié, à $7;	
Histoire du Consulat et de l'Empire à 20 c. la livraison	
Les vrais Mystères de Paris, par Vidocq,	
Histoire de la civilisation par Guizot,	
[illegible] par Michelet;	
[illegible] par Dismichels;	

Botanique élémentaire de Lamouroux, avec planches;
Astronomie de Herschel;
Anatomie de Bourgery, avec atlas de 20 planches, demi nature; Sciences [illegible] par Gavoline;
Economie politique par [illegible]
Traité d'artillerie par Piobert;
Traité de pharmacie par Soubeyran;
Michelet, du prêtre, de la femme et de la famille;
Œuvres de Paul de Kock, &c. &c.
Un grand assortiment de Livres d'éducation et de piété, des prix modérés.

NOTA.—Les souscripteurs aux œuvres de Bossuet, de Bourdaloue, à la Bibliothèque des Pères de l'Eglise, etc. sont avertis que la distribution en sera faite le dimanche 25 janvier. 17 jan

105, Rue Royale.

EN débarquement du navire Nashville, venant du Havre.

Schalls cachemire mousseline laine, soie, serge, &c.; [illegible] laine, &c. en laine.

Mousseline de laine noire, grande et petite largeur, bas en coton gris noir et écru bas en coton [illegible]

Gants et mitaines en [illegible] fil Egyptien, etc.;
Epingles pour coiffures de toutes qualités;
Rubans de fil de tous numéros;
Peignes en écaille, buffle, imitation écaille et corne;
Corsets pour femmes, ordinaires, paresseuses et demi paresseuses;
Ombrelles nouveautés, parapluies de 24 à 36 pouces;
Cravates et écharpes en satin noir, façonné, taffetas, etc.;
laine haute nouveauté;
Castors draps foncés, pour pantalons et habits;
Satin cachemire et piqués, blanc et jaune pour gilets;
Bretelles et tous les modèles les plus nouveaux et de toute qualité.

Un nouvel assortiment de parfumerie composé de pommades, alcools et savons camphrés, pommades essences, extraits d'odeur, savons à stocks, à sachets, en caves et en dinards.

Aussi, par le même navire, jus de groseilles pour gelée, curaçao, Dantzic, etc., de la marque Badin.

Toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches et liquides d'importation française. Le tout au plus juste prix. F. & J. LACOSTE. 12j

Toiles! Toiles! Toiles!

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, un grand assortiment de Toiles de toutes espèces, convenables pour familles.

10 caisses		Toiles d'Irlande;
3	do	do à drap 6¼, 10¼ et 12¼;
8	do	Platilles;
2	do	Bretagne;
2 caisses		serviettes et nappes damassées;
2	do	œuvre, pour serviettes et nappes.

Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de fantaisie qu'ils vendront à des prix très modérés.
14 jan—6 GIRQUEL & JAMISON, 6, Chartres.

LE soussigné reçoit, par le Nashville, du Havre, les articles suivans, qu'il vendra à des prix très raisonnables:

4 balles		Coutil français, dessins nouveaux;
1	do	Cotonnade française, do;
1 caisse		Chemises de couleur, article de Mulhouse;
1	do	Rubans satin et taffetas, No. 2 à 12;
2	do	Agrafes en boîtes rondes;
1	do	Cuillères en fer battu;
2	do	Bas et Chaussettes d'enfans;
1	do	Bretelles assorties;
1	do	Savon Monpelas;
1	do	Capsules par boîtes de 100.

Reçu par les derniers arrivages,
Un grand assortiment d'articles de Paris, qu'il offre à vendre à des prix réduits pour du comptant.
14 jan O. TALAMON, 41 Chartres.

VIN—250 caisses vin rouge en douane, avec le privilège du drawback, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
20 janv 36, rue de Chartres

MARCHANDISES FRANÇAISES.
No. 21, rue des Magasins.

10 CAISSES jaconat français, nouveau style; 8 caisses jaconat de Dollfus, Mieg & Co. 4 dito guingham à carreaux et à raies, 3 dito batiste d'Ecosse, nouveau style, 4 dito barège à raies, 2 dito pagolines à raies de satin, 3 dito écharpes en barège, 2 dito shawls barège 6 et 8/4. Aussi — Parasols, parapluies, corsets, mouchoirs batiste fil, cols et bonnets brodés, voiles à filet, gants filet [illegible] et blancs, mouchoirs soie de fantaisie, soie à coudre &c. H. DE GOER & RIFFLARD.
Importateurs directs,
15 janv No. 21, rue des Magasins

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. BRANA, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.

M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VETERINAIRE et maréchal-ferrant, RUE BOURBONS, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 1er janvier courant, de l'habitation de M. Ternant, à la Fausse-Rivière, (Pte. Coupée) le griffe JOSEPH, âgé d'environ 22 ans, taille d'environ cinq pieds huit pouces, corps droit et cheveux crêpus, ayant une légère blessure au front. Ce griffe est créole de la ville, parle l'anglais et le français, il a appris le métier de maçon avec M. Mitchell, de cette ville. Il a appartenu à M. Lapice, et sa mère et ses parents sont chez Madame Avart, rue Toulouse.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque fournira des renseignements qui le feront découvrir. S'adresser à J. B. PLAUCHE & Co,
19 jan—10 No. 6, rue Conti.

DETENU à la Geôle de Police de la municipalité No 3, depuis le 11 du courant, un nègre nommé HENRY, se disant appartenir au capt F. P. Pinnaywait, du bateau à vapeur Arkansas, No 3. Il est âgé d'environ 23 à 24 ans, taille de 5 pieds 5 1/4 pouces, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
15 j—10 M. HERNANDEZ, Jr. 2d Lieut. et Geôlier.

DETENUE à la geôle de police de la municipalité No. 3, depuis le 11 du courant, une petite mulâtresse nommée JOSEPHINE, se disant appartenir à M. Mortin, demeurant à la paroisse St. Jean Baptiste; elle dit qu'elle est louée à Mlle Louise demeurant en cette ville; elle est âgée d'environ 16 à 18 ans, taille de 4 pieds 9 3/4 pouces, ne parlant que le français.

Le propriétaire est requis de réclamer ladite esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1846.
13 janv—10 M. HERNANDEZ jnr. 2nd. lieut. et geôlier

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. 3, depuis le 10 du courant, un petit mulâtre nommé CHARLES DESCOMBE, se disant appartenir à M. Dominique Bouligny, demeurant en la 1ère. Municipalité. Il est âgé de 12 à 13 ans, taille de 4 pieds 8 3/4 pouces, parlant le français et l'anglais.

Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave, au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle Orléans, le 12 janvier 1846.
13 jan—10 M. HERNANDEZ, Jr. 2nd lieutenant et geôlier.

CONDUIT à la prison de police de la seconde municipalité, le griffe nommé JOHN, âgé d'environ 38 ans, taille de cinq pieds deux pouces et demi; il dit appartenir à M. WILLIS BONNER, au Bayou Sapinière. Le propriétaire est requis de le retirer, en prouvant sa propriété et en payant les frais.
20 jan [illegible] A. M. ELDRIDGE, gardien.

DANSES.

MONSIEUR DE KORPONAY,
(CI-DEVANT D'AUTREFOIS,)

A L'HONNEUR d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, et des environs, qu'il est arrivé en cette ville après avoir visité Boston, Saratoga, Newport, Providence, Albany, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington-City et St. Louis, dans l'intention de donner des

LEÇONS DE POLKA,

CONTREDANSES POLKIENNES, la MAZURKA, toutes danses modernes; VALSE DE DEUX PAS, QUADRILLES (ou contre danses de diverses figures) dans les styles français, anglais et américain, tels qu'on les danse actuellement dans les cercles les plus fashionables de l'Europe et des villes du Nord des Etats-Unis.

Les jours de classe pour les Dames, seront le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 10 heures du matin, à 1 de l'après-midi; et pour les Messieurs, le mardi et le jeudi, de 4 à 7 heures de l'après-midi. Il s'exprimera en anglais, français, allemand et italien.

Tous les vendredis, après le 2 janvier, il y aura de 8 heures à minuit, une réunion d'élèves pour danser la Polka et des contredanses; les élèves et leurs parens seront seuls admis. Les Dames et cavaliers qui se rendront à ces réunions, sont respectueusement invités à se présenter en costumes de bal.

Un quintette composé de bons musiciens de cette ville exécutera à chaque soirée des morceaux expressément choisis en Europe par Mr. Korponay.

Les autres jours de la semaine seront consacrés à donner des leçons particulières à domicile ou dans les pensionnats.

Les classes commenceront le mardi 23 courant, au Washington Armory Hall. Le livre de souscription est actuellement ouvert chez M. Korponay, à l'hôtel St Charles.
20 dec

Leçon de Danse par
Mr. DEVOTI.

LES Nayades, la MAZURKA, la POLKA et les danses de société, à la Salle de Bal St.-Charles, en face du Théâtre, le lundi le mercredi et le vendredi de chaque semaine, depuis 4 à 7 heures de l'après-midi, pour les demoiselles et les adolescens; les classes des messieurs commenceront à 7 heures.

Tous les autres jours, il y aura cours, aux mêmes heures, dans la rue Royale, No. 80.

M. Devoti prie respectueusement les parens et les tuteurs, de vouloir bien assister à ses leçons.

Les personnes qui désireront parler à M. Devoti, le trouveront, durant ses leçons, aux lieux ci-dessus désignés, ou à sa résidence, rue de Chartres, No. 123.

MR. P. CLISSEY informe respectueusement le public qu'il a transporté sa résidence, de la rue Royale à son grand salon, au-dessus du dépôt du railroad de Carrollton. Ce salon est maintenant parfaitement disposé pour tout ce qui est en rapport avec sa profession. On pourra l'y trouver tous les matins, de neuf heures à midi.

Mr. Clissey enseigne la POLKA, la MAZURKA et la WALZE de Paris, ainsi que toutes les DANSES à la mode, aux conditions les plus modérées.

Une classe pour les demoiselles est ouverte tous les mardis, jeudis et samedis, depuis 4 heures P. M. jusqu'à la nuit, et une classe pour les jeunes gens, tous les après-midi.

Il sera aussi donné dans la dite Salle, et pendant toute la saison, des Soirées pratiques, qui commenceront samedi prochain, 27 du courant, et continueront chaque samedi. 24 dec—1 [?]

ACADEMIE DE DANSE
MODERNE ET A LA PERFECTION.

MR. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientelle et au public en général, que ses classes régulières ont commencé le mardi 21 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de tems.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et WALSES, au font lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintien à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant fraîchement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts &c.
A. LAVENANT,
23 oct—3[?] Rue de Chartres, 116

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Pleyel de Pleyel, ainsi que d'autres factures avantageusement connues, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Faivre continuera comme par le passé, à exécuter les divers genres de pianos quel'on voudra bien lui commander.
22 nov—3m RueRoyale, No. 72, entre Conti et Bienville.

DIVERS—20 barils bœuf prime à l'inspection, 13 demi barils mess do; 56 caisses chandelles stearines; 150 caisses fer blanc 1 1/2 X, marque couronne; une demi pipe genièvre de Hollande; 10 do eau-de-vie de A. Seignette et Otard, Dupuy & Co; 12 qr de pipes eau-de-vie et genièvre du pays; 3 do Malaga doux; 300 caisses et demi caisses thé diverses qualités; 6 surons indigo de Carracas, et 5 caisses indigo de Manille; un grand assortiment de toile et fil d'emballage; 30 barils et 20 barillets cornichons; une balle bouchons velours fine, à vendre par
23 dec G. & R. BUCHANAN & Co.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles, cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de [illegible] d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10n

AVIS.—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendue ou expédiée dans les campagnes par quelques caboteurs et autres faiseurs, se servant, sans le moindre scrupule, de mon nom ainsi que des jarres volées portant mes étiquettes, je crois devoir donner avis de ce fait à tous les marchands et consommateurs afin que désormais ils ne soient plus les dupes de cette fraude inqualifiable.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquant le nom de ma maison et la dénomination de la qualité du tabac, seront renfermées sous le couvercle des jarres et non plus collées à l'extérieur comme précédemment. A. DELPIT,
10 nov—6m 16, rue St. Louis

SANGSUES.

VINGT MILLE SANGSUES Hongroises et Suédoises reçues par le navire Susan Drew, du Havre, à vendre au prix de CINQ, DIX et QUINZE cents pièce, à l'entrepôt général, rue Esplanade encoignure Casacalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Le même entrepôt a reçu DIX MILLE sangsues Espagnoles par le brick Téo, de la Havane, qu'il vendra de CINQ à DIX cents pièce.

Les prix ne varieront point pendant la durée de mala dies. P. SOUBIRAN. 10 n

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages un lot de superbes Sangsues, à vendre au dépôt général, rue du Quartier No 46, près l'Hôtel des Monnaies. RENAUD PETITBIEN.

On trouvera également dans le même établissement, des eaux minérales, garanties première qualité, approuvées par la société chirurgico médicale, séance du 30 août 1841.
10 nov

VENTE PAR LIQUIDATION !!
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux dames, ainsi qu'au public en général, qu'à partir de ce jour, 6 janvier 1846, il vendra dans le but de liquider le plus tôt que possible son assortiment choisi de marchandises sèches au dessous du prix coûtant.

Son assortiment se compose des articles suivans:
Un choix varié de mousselines de laine de 25 sous à 60 sous l'aune.
Cachemires d'Ecosse de tous genres.
Un lot d'étoffes damassées pour rideaux, à 37 1/2 sous la yarde, valant partout 62 1/2 sous la yarde.
Un assortiment de bareges à $3 50 la robe.
Mousselines tarlatanes pour robes de bals et très riches, à $3 la robe.
Indiennes françaises, meilleur choix à 37 1/2 sous l'aune.
Cotons blancs et écrus de 6 1/4 sous l'aune à 10 sous.
Aussi—Un assortiment général de tout ce qui est desirable pour l'usage des familles.

Il appelle l'attention particulière de ses amis et du public sur l'occasion qui se présente pour acheter à bon marché ce dont ils pourraient avoir besoin.
T. PIGNEGUY,
6 janv encoignure Canal et Chartres

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK.

No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine.
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine.
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal.
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne.
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé.
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée.
Pou de soie riche et soieries pour bonnets.
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties.
Soie moire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce.
Mérinos français et Velours en soie.
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV.
Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, fil, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pougée, Spitalfield et Bandana.

Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entre-deux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numeros assortis. 28 oct

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux:
8 barriques vin Bordeaux;
2000 caisses sardines;
100,000 capsules à percussion;
50 paniers anisette superfine;
50 caisses liqueurs superfines; 10 do noyau dito;
35 do absynthe Suisse;
10,000 feuillards pour caisses;
250 boites truffes pures;
do cèpes à l'huile; 30 do petits pois.
27 nov J. F. BERCIER & Co, Vieille Levée 54.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à nos amis à Liverpool et Londres. MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York, Boston et Baltimore.
MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, Enc. Royale et Canal.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, de 3 à 30 jours de vue, à vendre par MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

DIVERS—85 barriques vin rouge, 12 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 50 paniers bouteilles à vin, vides; 12 caisses contenant chacune 12 flacons en verres prunes; 2 caisses contenant chacune 12 boîtes fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par
27 nov TROMBOR & LAMPRE, 36, Vieille Levée.

CHANDELLES ADAMANTINES—50 demi-caisses de 25 livres chaque, qualité supérieure, [illegible] par H. Shepherd, à vendre par J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

CHANDELLES DE COMPOSITION—[illegible] de Ca[illegible] Smith & co., [illegible] par le Jas. H. Shepherd, à vendre par J. F. [illegible] Vieille Levée.

RAISINS DE CORINTHE—[illegible] en petits colis, à vendre par L. CANTIN,
3 jan 42 Gravier

CANDIDATS.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. RIVIERE D'ARDERE est candidat à la place de greffier dans une des Cours de District.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille voudront bien annoncer dans leur journal, W. T. NOTT, comme candidat pour la place de Greffier, d'une des Cours de District.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. ROSEMOND DE ARMAS est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il aura le vote de
TOUS SES AMIS

MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer dans votre journal, qu'ALFRED ROUSSEAU est candidat pour la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par
NOMBRE D'AMIS.

Messrs. les Editeurs,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. HENRY PEYCHAUD sera soutenu comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District,
PAR SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs:—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. A. DREUX est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et sera soutenu par
SES NOMBREUX AMIS.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. PIERRE MONTREUIL BERTIN sera soutenu comme candidat à la place de greffier d'une des Cours de District,
PAR SES NOMBREUX AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. ARMAND GUYOL est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par
SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. J. B. FORRESTER MAXENT, actuellement député-greffier de la Cour de Paroisse, est candidat comme GREFFIER d'une des Cours sous la nouvelle Constitution; il sera soutenu par
SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. AUGUSTE DOUCE, est candidat comme Greffier de l'une des Cours de District, à la prochaine élection.

LE DR. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE DR. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 230, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

MONSIEUR DALEAS, DENTISTE-OCULISTE, a l'honneur de prévenir le public qu'il a découvert un remède pour faire pousser les cheveux; les nombreuses expériences qu'il a déjà faites, tant pour ce procédé que pour celui des yeux, lui permettent de le garantir.

Il ne demande rien jusqu'à parfaite réussite.
M. DALEAS, Dentiste-Oculiste.
5 jan—1 an

DR. BLANCHARD.

Ex Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation des dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France, qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Pondotique, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RECEMMENT INVENTE POUR OBTURER LES DENTS.

Or gaudre sans aucun alliage plus malléables, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platine) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur de dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau de vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre des dents.

A son cabinet, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti, tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 29 mars

A VENDRE par le soussigné, rue Conti, No. 9, en débarquement du navire Bangor, Bordeaux:
200 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe, Léoville et Médoc.
150 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
25 barriques vin blanc Vigneau et Haut Sauterne.
Liqueurs assorties, superfines; Champagne.
Anisette surfine et superfine; Champagne.
Vieux Cognac, frais à [illegible]
Champagne marque Chanoit, supérieur.
Huile d'olive J. Pagnoul, sacs [illegible] Rochelle.
28 nov—90 P. DELAMAR.

TABAC DE LA HAVANE—10 balles vuelta de abajo trippes et cappes, 200 balles tabac de Cube, trippes et cappes, à vendre par
17 jan L. CANTIN, 42 Gravier

CAFE DE LA HAVANE—275 sacs première qualité café vert, à vendre par
17 jan L. CANTIN, 42 Gravier

SUCRE de la Havane—30 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
17 jan 42, Gravier.

AMANDES douces sans coque, à vendre par
17j L. CANTIN, 43, Gravier.

RAISINS de Corinthe, à vendre par L. CANTIN.
17 jan 42 Gravier

DEUX caisses serviettes fil, barre rouge, à vendre par
14 jan FORCADE & Co, 13 Canal

TOILE D'IRLANDE—Six caisses toile d'Irlande, très avantageuse, à vendre par
14 jan FORCADE & Co, 13 Canal

COTONNADE FRANCAISE—Six caisses cotonnades bleue et blanche, qualité supérieure, à vendre par
14 jan FORCADE & Co, 13 Canal

MOUSSELINES BLANCHES—Six caisses à carreaux et mille raies, venant d'arriver, et à vendre par
14 jan FORCADE & Co, 13 Canal

DEUX caisses mousselines à carreaux, en couleur, à vendre par
14 jan FORCADE & Co, 13 Canal

UNE caisse guinghams à carreaux, à vendre par
14 jan FORCADE & Co, 13 Canal

CONSERVES—Petits Pois—Cèpes à l'huile et fonds au vinaigre, à vendre par JORDY & BRASIER,
11 jan—10 10 Conti

BIERE pale en barriques de 6 et 10 douzaines chaque, à vendre par VANCE & LEPPER,
14 janv 24, Bienville

PORTER de Londres en barriques de 8 douzaines, à vendre par VANCE & LEPPER,
14 janv 24, Bienville

EAU DE VIE de Cognac en demi-pipes, à vendre par VANCE & LEPPER,
14 janv 24, Bienville

WHISKEY d'Irlande—2 poinçons à vendre par VANCE & LEPPER,
14 janv 24, Bienville

VINS—London Dock, Sherry pâle et brun, Madère et Porto en caisses d'une douzaine chaque, à vendre par VANCE & LEPPER,
24, Bienville

BEURRE GOSHEN—150 frequins beurre du comté d'Orange, excellent article pour les familles, à vendre par J. W. STANTON & Co,
10 s Enc. Magasins et Lafayette.

CHAUX—500 barils du Missouri, fraîche, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
3 jan 92 Tchoupitoulas

CHANVRE—80 balles passé au sereîn, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
3 jan 92 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—500 pièces et rouleaux, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
3 jan 92 Tchoupitoulas

FRUITS DE LA MARTINIQUE—A vendre au débarquement du brick Woodis, de la Martinique, un lot oranges, citrons, chadecs, brijavalles et limes.
Au drawback—245 caisses vin rouge de Bordeaux.
Au débarquement—50 caisses absynthe supérieure; 200 caisses vin fin de Frontignan—par
5 jan LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

EN magasin et à vendre par le soussigné:
8 barils vieux Whiskey Bourbon; 4 1/2 dito dito Monongahela; 4 barils vieux peach Brandy.
27 dec CHS. DUFOUR, 11 Conti

DRAP d'été, noir—Par le Nashville, du Havre, nous avons reçu:
Deux caisses drap d'été, Lupin, d'excellente qualité, qui méritent d'attirer l'attention des tailleurs. Nous avons aussi en vente, à des prix réduits, du drap, du casimir, des étoffes à gilets, silesie, serge, &c. &c.
15 janv H. DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins

LISTADES, ARABIAS, &c.

LES soussignés ont actuellement en magasin, et offrent à vendre 25 caisses listades en fil, 8 caisses listades de l'Union, 10 dito arabias fil, 10 do arabias de l'Union, 30 ballots coutil d'un nouveau genre, 10 caisses batiste à carreaux, 12 caisses coutil fil blanc, 15 caisses toile d'Irlande, 5 dito à draps 10/4, 2 dito toile à draps 12/4, 2 do coutil à matelats, 2 balles flanelle gaze extra supérieure.

Toutes ces marchandises sont fraîches et seront vendues par colis, à aussi bas prix qu'on pourrait les obtenir dans les villes du Nord. Nous prions respectueusement les détaillans de la ville et de la campagne et particulièrement ceux de la Mobile, Natchez, Vicksburg, etc., qui viennent en ville, de venir examiner cet assortiment.
H. DE GOER & RIFFARD,
15 jan 21 rue des Magasins

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les personnes qui depuis quinze ans l'honorent de leur confiance, les habitans du faubourg Trémé en particulier et le public en général, qu'il a transporté son magasin de la rue de Chartres à la rue du Chemin du Bayou, entre Remparts et St. Claude près l'église St. Augustin; que recevant directement de France une partie de ses marchandises et ne tirant l'autre que des encans, il pourra vendre aux personnes qui daigneront l'honorer de leur bienveillant patronage, à aussi bas prix que dans les MAGASINS LES PLUS FAMEUX POUR LE BON MARCHE.
Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1846.
5 jan—12 BORDE AINE.

WOOD & SIMMONS, No 80, rue des Magasins, offrent à vendre en déchargement du navire Alleghany:
170 balles sacs en pitre de 2 1/2 boisseaux.
Du navire Vicksburg: 50 frequins beurre véritable Goshen; 10 barils salpêtre raffiné.
En magasin—250 sacs café Rio, fin et de la nouvelle récolte; 150 pochettes vieux café Java; 40 sacs café Maracaïbo; 250 tierçons et demi tierçons excellent riz de la Caroline; 225 paniers champagne de la marque réputée de la clé, en pintes et quarts, article supérieur et véritable.
150 caisses vin supérieur Latour-Médoc et St Julien; 180 frequins excellent beurre Goshen; 90 rouleaux cordes d'emballage du Missouri; 100 caisses et paniers huile d'olive de Nice; 15 barils esprit pur de 4e preuve; 10 tonneaux clous de 6 à la liv.
50 balles drille de 27 pouces de la [illegible] Borrahville; 30 balles idem 30 pouces, [illegible] marque Bristol, Co., et Tête d'Indien, coton écru [illegible] à chemises. 15 d

VIN de Madère de [illegible] 50 quarts en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
19 janv 30, Vieille Levée

ANICELLE—[illegible] en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
19 janv 30, Vieille Levée

INDIGO—[illegible] surons de Caracas Ire. qualité; dix surons Manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
19 janv 30, Vieille Levée

LIQUEURS—Liqueurs fines assorties: Marasquino, Curaçao, Absynthe, Kirsch et Guignolet, à vendre par JORDY & BRASIER,
14 janv 10, rue Conti

SACS en pitre—10 milliers sacs de deux boisseaux et demi, à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 dec 80, Magasins

CHAUSSETTES EN LAINE—5 caisses contenant 250 douzaines, faites à la campagne, à vendre par
20 jan FROST & Co, 10, Magasins.

BRODEQUINS, RUSSET, DE JERSEY—Récemment reçus par les navires Hindu et John Mintura, et à vendre par les soussignés:
[illegible] caisses Brodequins Russets supérieurs, des manufactures de [illegible]
GARTHWAITE, PAYAN & Co,
7 jan—[?] 16, rue du Canal.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

[illegible]
LA FILLE DU REGIMENT,
Opéra [illegible]
[illegible]
LES FEES [illegible]
Vaudeville en deux [illegible] Bayard.
On commencera à [illegible]

SALLE DE BAL ST.-CHARLES,
en face du Théâtre.
BALS PARTICULIERS.

La liste de souscription pour les bals particuliers (au nombre de douze) est en ce moment ouverte, moyennant le prix très modéré de $15. Les dits bals particuliers, auront lieu tous les jeudis. La salle sera très élégamment décorée, et il n'y manquera rien de ce qui peut contribuer à l'agrément des dames et des cavaliers, qui trouveront à l'étage supérieur, des salons qui leur seront respectivement consacrés. 3 jan.

SALLE DE BAL ST.-CHARLES,
EN FACE DU THEATRE.

Soirées dansantes, tous les Samedis, sous la direction de M. J. Davoti.

CES soirées commenceront le Samedi 10 janvier 1846, et continueront jusqu'à la fin de la Saison. Les enfans des deux sexes sont invités à assister, gratis. Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation. Les cavaliers qui sont souscripteurs voudront bien faire connaître au bureau les noms des dames qu'ils désireront inviter. Le bal des enfans commencera à 6 heures et finira à 10 heures précises. Le grand bal s'ouvrira immédiatement après.

Cartes d'entrée pour les cavaliers—$1. 1 jan

ORCHESTRES DE BALS.

MONSIEUR F. A. LEGENDRE, chef d'orchestre de la Salle St. Louis et de celle du Bataillon Washington, offre ses services pour Soirées, Bals, Noces, Réunions, etc.

M. Legendre est à même d'exécuter les quadrilles les plus nouveaux, les waltz les plus en vogue. Ses prix seront des plus modérés.

S'adresser, rue Dauphine, No. 224, ou au bureau des salles précitées. 30 dec—2 m

LANGUE ESPAGNOLE.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, professeur d'espagnol, annonce respectueusement aux personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, que sa méthode d'enseignement embrasse toutes les circonstances requises pour acquérir une parfaite connaissance de la langue espagnole telle qu'elle est parlée, et il peut même en garantir la prononciation purement castillane.

S'adresser No. 14, passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues de la Douane et Canal, de puis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après midi, et de puis 5 heures du soir jusqu'à 9.
30 dec J. S. DE PALOS.

Langue Anglaise.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, auteur d'une METHODE SCIENTIFIQUE et PRATIQUE d'enseigner l'Anglais aux adultes, annonce respectueusement aux personnes qui désirent acquérir une connaissance nécessaire de la langue Anglaise, que son mode d'enseignement est tout différent de ceux qui ont été adoptés jusqu'ici, et qu'il en garantit le succès aux élèves, eussent-ils parvenu à parler cette langue en toute perfection dans un plus court espace de temps que par tout autre système.

Les messieurs qui voudront entrer dans ses classes du jour ou du soir, pourront s'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues Douane et Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9 heures.
13 dec J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes.

ECOLE DE DROIT LOUISIANAIS.
No. 117, rue Royale.

UN cours spécial de lectures embrassant l'histoire de la jurisprudence de la Louisiane, depuis son berceau jusqu'à ce jour, et indiquant les heureux changements qu'elle a subis, ainsi bien que les autorités de chaque période, et les principes capitaux de sa constitution et de droit international, s'ouvrira à cette institution le 15 janvier prochain, et aura lieu trois fois par semaine le soir, quatre mois, et ne sera admis que les élèves répondant à la [illegible] grandeur de l'entreprise.

Le prix du cours complet est de $30, payables d'avance.
Nouvelle Orléans, 16 décembre 1845.
17 dec—1m G. SCHMIDT.

MARCHANDISES SECHES.

FELTER & BOYD, rue Gravier, No. 70, offrent à vendre à très petit profit un grand assortiment de MARCHANDISES DE SAISON, telles que:

Couvertures, Flanelles, Linseys, Kerseys, Draps et Casimirs, satinets et jeans du Kentucky, pierrines, draps de l'Irlande, cachemire d'Ecosse, de laine, Alpacas, Reps croisés, à matelats, étoffes bleues rayées et à carreaux, dites [illegible], cotonnades, mélanges à la mexicaine, shalls [illegible], mouchoirs en coton, Mens Madras, toile d'Irlande, Draps et de tables, nappes damassées, flanelle de [illegible], bas et gants en laine, bas en coton et laine, chemises de peau, coton blanc et écru, 3/4, 4/4, 6/4 et 10/4 Osnaburg, Lowells, etc. 4 dec

[illegible] la Banque [illegible] à vendre par
[illegible] HEPBURN & TURPIN,
23 nov 4, Royale.

EN magasin, ayant droit au drawback et à vendre par [illegible]:

76 caisses vin rouge		St. Julien,
49	do	Wernoult,
[illegible]	do	Chambertin,
[illegible]	do	Vin blanc de Cassis,
5	do	Vin rouge Latitte,
[illegible]	do	St. George,
[illegible]	do	Bourgogne,
[illegible] paniers champagne,		
20	do	anisette surfine.

CHS. DUFOUR, 11 Conti
20 dec

A VENDRE—En débarquement du navire Creole, de Bordeaux:
12 paniers Bouteilles vides,
[illegible] boites Sardines à l'huile,
[illegible] do moyennes, do,
[illegible] do [illegible]
[illegible] Cèpes à l'huile, de la marque Rodel & Fils frères
[illegible] do bouchons
par POUGET FILS, 147, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis.

ACTIONS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ,
9 dec N. 33, rue de la Douane

A VENDRE—30 paniers vin de Champagne frappé, en débarquement du navire Narragansett et à vendre par PIERRE POUTZ,
33, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Francis Depau, du Havre, 2 500 [illegible] à vendre par N. LACOSTE,
9 dec 103 Royale

AUX CONSTRUCTEURS—300 barils chaux, 1000 barils chaux en bon ordre, à vendre par ROBT. MURPHY, 10, Vieux Bassin, et 62, Vieille Levée.
9 dec

COUVERTURES—Actuellement en vente au No. 23, rue de Chartres:
Couvertures anglaises de Whiting, 9/4 et 10/4, 11/4 et 12/4.
Aussi:
Couvertures mollettes française, de 9 points.
Idem do 10, 11 et le 12 points.
AU PRIX COUTANT.
4 dec D. D. HOLMES.

MARCHANDISES SECHES.

REÇU par les navires Walash et Vicksburg de New-York, les articles ci-après, qui nous offrons à vendre à très bas prix pour du comptant:
300 pièces brebis par 10 yards. Nos. 1, 2 et 3,
Peau de blanche, fine, do, rose et bleue,
Nanson blanc, fin,
Bobinet blanc pour moustiquaire, 10/4 de large,
Entre-deux et dentelles valenciennes,
Coton écru et blanc 5/4, batiste pour robes,
Franges tresses, noires, 3 à 5 pouces de large,
Do en soie, couleurs assorties,
Bas en laine, noirs, couleurs assorties et gris,
Chaussons do, gris et blancs, do de laine, à bas prix,
Bas de laine pour enfans,
Viga à bleu; do noir; alépine noire,
Soie de Naples noire, qualité d'Italie, noire 36 pouces,
Soie noire, mantille, 32 pouces,
Mouchoirs pour manteleta, Florence couleurs assorties,
Un assortiment de guimpes en soie, noires et couleurs,
Un do de cols brodés,
Echarpes en satin pour dames,
Flanelle blanche commune, do rouge croisée,
Molleton blanc et écru de Hamilton,
Rubans en soie pour chapeaux, do velours et noir,
Serviettes fil à barres en couleurs,
Fichus en soie, parapluies en soie, do coton,
Bas blancs, bleus, gris et écrus en coton,
Un assortiment de châles, nouveautés.
Bavent vert. En magasin d'importation antérieure, un beau choix de marchandises de saison.
15 dec DUFOUR, DURAND & Co, 25, Chartres

AVIS.

AVANT terminé la vente de mon magasin de quincaillerie, je prie les personnes qui me doivent de vouloir régler leurs comptes dans le plus bref délai.

J'ai transporté mon bureau au No 1, Front Levée, entre Bienville et Douane, où l'on peut me voir pour affaires de 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Je profite en même temps de cette occasion pour prêter tous mes sincères remerciemens à ceux de mes amis et au public qui m'ont honoré de leur patronage, jusqu'à ce jour. VICTOR WILTZ.
Nouvelle-Orléans, le 1 décembre 1845.
1 dec—2m. 2 ps

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Levi H. Gale, de Bordeaux: 140 barriques vin rouge, 16 demi barriques vin blanc, haut Sauterne; 30 barils vin blanc idem. En magasin: 100 barriques vin rouge, de qualités diverses; 20 barils et demi barriques vin blanc. Eau de vie quatrième preuve, J. J. Dupuy, do de Bellevoison, do do fine champagne, cerises à l'eau de vie, absinthe suisse de Sauvage et Bruneteau, anisette superfine, kirschwasser de Sauvage et Bruneteau, huile d'olives de J. Plagnol. G. M. LUCAS,
31 dec 30 rue Bienville

MALAGA—35 barils vin de Malaga doux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
31 dec 11 et 15 St. Louis

EAU de fleurs d'oranger—125 caisses à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
31 dec 11 et 15 St. Louis

SARDINES de Nantes—25 caisses sardines en boites et demi boites, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
31 dec 11 et 15 St. Louis

WHISKEY de Monongahela—40 barils distillé, vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
31 dec 11 et 15 St Louis

GENIEVRE de Hollande—10 pipes supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
31 dec 11 et 15 St Louis

CAPRES—100 caisses capres fraîs à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St Louis

SAVON français et eau de fleurs d'oranger, à vendre par
29 nov E. TALAMON, 86 St. Louis

MORUE—300 caisses belle morue blanche, 250 caisses barenge écaillés, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier

AMANDES—50 paniers amandes à coques tendres, en débarquement de la barque Attica, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier.

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarquement du navire Brighton, et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers et brodequins, convenables pour la saison.

Les plus grands soins seront portés à remplir les ordres des habitans pour demandes de brodequins Russet et chaussures en laine. FROST & Co,
22 dec 10 Magasins

TABAC de Cube et de la Vuelta, caisses et tripes, à vendre par (27 nov) LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
27 nov

BOIS DE CAMPECHE—Environ 30 tonneaux, qualité [illegible] & Co.

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le [illegible] Magnolia, 92,000 cigares de la Havane, Regalias, Londres, Impériales, Galadores et Millar. [illegible] d'importations antérieures, un assortiment complet de différentes marques, à vendre par
11 nov HEPBURN & TURPIN, 11 rue Royale

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co., de Philadelphie, un grand assortiment de CHARRONNAGES, consistant en: Drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, wagons différentes dimensions pour bœufs et chevaux, roues de charrettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à des prix et à des conditions avantageuses.
EMMERSON, TOURNE & Co,
10 nov 150, Tchoupitoulas.

CHAPEAUX—Actuellement en débarquement du navire Orléans, et en magasin, 250 caisses comprenant un assortiment général de chapeaux en Neutria, en fourrures, soie, castoir et de feutre.

Aussi, une variété de chapeaux pour hommes et jeunes gens; à vendre à des termes favorables par
8 janv FROST & Co. 10, Magasin

REÇU par le navire Republic et à vendre par les soussignés:
685 barillets clous [illegible] barbans.
250 caisses [illegible] [illegible] & Co,
8 jan 73 Tchoupitoulas

VENTES JUDICIAIRES

Armand Lefebvre [illegible]

EN vertu d'un writ [illegible] par l'hon. T. W. Collins, juge [illegible] de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 3 février 1846, à 10 heures A. M. sur les lieux, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville,
UN LOT DE [illegible], meubles &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. C. CLAIBORNE,
23 jan Marshal.

Brown & Willis vs. Charles Hunter.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable P. M. Guyol, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 4 février 1846, à 10 heures du matin, sur les lieux, rue St. Charles, entre les rues Gravier et Poydras,
Le contenu du "Phœnix House". Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
23 jan—3 CHS. CLAIBORNE, marshal.

S. Laronde vs. Adolphe Pradon.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le quatre février 1846, à midi, à mon magasin de dépôt passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti,
Un lot de Meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
23 jan CHS. CLAIBORNE, Marshal

Samuel Morgan vs. B. R. Lyon.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et du consentement des parties, j'exposerai en vente publique, le vingt-six janvier 1846, à dix heures A. M., sur les lieux rue Baronne, entre les rues Canal et Commune:
Un lot de meubles, etc. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. C. CLAIBORNE,
23 jan—3 Marshal.

COUR DE COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS.—No. 7,465—La Municipalité No. 2 vs. Made Sarah Anne Kennedy et son époux Joseph M. Kennedy.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi, neuf février 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un Lot de Terre situé dans la Seconde Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues de la Nouvelle Levée, Front, Lafayette et Girard, et désigné par le No. Un, d'après un plan dressé par Joseph Pilie, daté du 5 août 1845, déposé en l'étude de Charles Boudousquie, notaire public et annexé à un acte de vente par la dite Dame Sarah Anne Kennedy à la Banque des Citoyens de la Louisiane, sous la date du 20 octobre 1845. Le dit lot No. Un mesure 21 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur 80 pieds de face et de profondeur à la rue Lafayette, et la même profondeur sur la ligne [illegible] au dit No. deux, et 21 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond: ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés et en dépendant. Conditions, comptant.
ARMAND GUYOL,
8 jan—3en30j Shérif de la Cour de Commerce

Succession de Marie Catherine Beaumont.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI, dix neuf février 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er décembre 1845, il sera vendu pour le compte de la succession de Mme Marie Catherine Beaumont, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un lot de Terre situé à l'encoignure des rues Casacalvo et de Poètes, ayant 29 pieds de face à la première rue, et 35 pieds de profondeur et face à la seconde; ensemble les bâtisses qui y trouvent et leurs dépendances et appartenances.

Conditions de la vente: Un tiers comptant et la balance à quatre et huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et avec hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
17 jan—4 1/2e Régister des Testamens

SUCCESSION DE CHARLES CUVELLIER—Vente par le Register des Testamens—Mercredi 28 janvier 1846, à 1 heure P. M. au bureau du Register des Testamens, rue Ste. Anne, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, en date du 7 janvier 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles Cuvellier:
Une barouche, 1 cheval et harnais, une charrette et un cheval et harnais.
Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
17 jan—3 Régister des Testamens

Edward Martin vs. Victor Martin et al.
Poursuite pour un partage.

COUR DE DISTRICT—No. 24,437—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour du District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique au No. 199, rue Royale, entre les rues St. Pierre et Orléans, à la demeure de feue de Veuve Martin, le lundi, vingt-six janvier 1846, à 10 heures du matin,
Un lot de Meubles de maison, consistant en tables, chaises, sofas, pendules, glaces, argenterie, bois de lits, &c.
Conditions, comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
12 jan—3en10j Shérif de la Cour de District.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de James Flood—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Madame Harriet Flood, exécutrice testamentaire de feu James Flood, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour W. F. C. DUPLESSIS
19 jan Régister des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui ces présentes concernent, salut:

Attendu que Armand Guyol, ayant vendu à une vente faite par le Shérif de la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour, en la dite vente fut enregistrée le septième jour de mai de l'an 1844, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour quelque autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le onzième jour d'avril de l'année 1844, en vertu d'un writ de fi. fa. lancé sur un jugement de cette Cour rendu le 17 de juin de l'année 1843, dans l'affaire de W. W. Frazier & C. Adams, Jr. receiver, &c. vs. Elliott W. Gregory, No. 5,025 du Docket de cette Cour, à laquelle vente Armand Pilie s'est rendu acquéreur pour le prix de $2,150 payables un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Une moitié indivise de la moitié d'un certain îlet de terre, No. vingt-six, situé dans le faubourg Lafayette à cette paroisse, mesurant cent cinquante pieds sur la rue Jackson, et trois cents pieds de profondeur vers la rue parallèle à la rue des Magasins, jusqu'à l'endroit où elle entre coupe la rue Joséphine, et de cent cinquante pieds de face à la rue Joséphine, jusqu'à l'endroit où elle entre coupe la rue des Peupliers, et de là trois cents pieds sur cette rue jusqu'à l'endroit où elle commence sur la rue Jackson, le tout au pied français;—ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent. La susdite moitié indivise de la moitié de l'îlet No. vingt-six étant la même propriété que E. W. Gregory acheta conjointement avec Philander Hangs Penny Sheede de David Adams, par acte passé pardevant W. A. Lewis, notaire public de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 16 février 1832.

En foi de quoi j'ai signé mon nom et y ai apposé le sceau de cette Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 21me jour de décembre A. D. 1844, et dans la 69me année de l'Indépendance des Etats-Unis.
8 jan—3en30j R. GARDERE, dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—James Pigrau, ayant adressé une demande d'être nommé administrateur de la succession de Pierre Bruneau, avis est donné à toutes personnes qui ont des raisons pour l'empêcher d'être nommé, d'avoir à les déduire dans le délai de dix jours, à partir de la présente publication.
10 janvier 1846. PERSIFOR F. SMITH,
13 janv—3en10j Juge

PAROISSE DE JEFFERSON.—Avis—Vendredi, 23 janvier 1846, à midi, à la porte de la Cour de Paroisse, ville de Lafayette, le juge de la paroisse de Jefferson adjugera à celui qui fera l'offre la plus basse, la construction d'une levée, vis-à-vis McDonoughville sur la rive droite de la rivière dans cette paroisse. Les plans et spécifications de l'ouvrage seront exposés au bureau du juge de paroisse tous les jours après le 17 courant.

Le travail devra être terminé le 1er mars prochain, et après son achèvement et acceptation par l'autorité compétente, il sera payé comme suit: un quart comptant, un quart en un billet à trois mois, et l'autre moitié en un billet à six mois.

L'entrepreneur sera tenu de signer un contrat pour l'exécution de son travail, et de donner bonne et valable sécurité de la somme de huit cpiastres, pour l'achèvement du dit travail, conformément à son contrat.

L'adjudication sera faite à tant la yarde cube.
Signé PERSIFOR F. SMITH, Juge de la Paroisse.
Pour copie conforme. T. BOULIGNY,
13 jan—2en 8j Secrétaire du Jury de Police.

A VENDRE—NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier—250 caisses et barils sucre raffiné de Boston; 1500 barils chaque taux Nos 1, 2 et 3; 300 do No 3; 100 barri[ques] [illegible] 200 sacs épices; 1000 barillets clous; 450 caisses chandelles de N. Bedford; 50 caisses gingembre; 1300 paquets [illegible] de 6 et 13 liv, boites et demi boites; 30 surons indigo. 9 dec

ARCHITECTURE, GENIE CIVIL
ET ARPENTAGE.

LE soussigné, ayant transporté son bureau, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, profite de cette occasion pour offrir de nouveau au public ses services dans l'exercice de sa profession, soit comme architecte, ingénieur ou arpenteur. Il se chargera de faire des plans de maisons particulières, d'édifices publics de tout genre, dans le style grec, gothique ou dans aucune des variétés du style moderne, en combinant la solidité et le confort avec l'élégance, et y joindre les devis et estimations approximatives, basées sur le prix de la main d'œuvre et des matériaux, d'après un même moyen.

Le soussigné se chargera aussi des relevés et travaux nécessaires à l'établissement d'ouvrages publics, tels que chemins de fer, canaux, jetées, chaussées, levées, etc. S'étant assuré de la collaboration d'un nombre suffisant d'ingénieurs pour le seconder, le soussigné est préparé à étendre ses travaux hors de la Nouvelle-Orléans, selon l'importance de l'objet en vue, et à se procurer immédiatement les ouvriers nécessaires pour l'exécution énergique des ouvrages de la plus grande importance. Relevés et plans de terrains, cartes topographiques, dessins de machines, devis de maisons de ville, ou de campagne de magasins, etc., seront exécutés dans le plus bref délai; et le soussigné se chargera de surveiller les constructions. Le grand nombre de plans exécutés par le soussigné garantit au public sa modicité de ses prix.

On peut s'adresser par lettre, au soussigné dans les langues anglaise, française, espagnole et allemande.
HENRY MOELLHAUSEN,
7 août—6m Architecte ingénieur

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, et des sources au moyen de pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qu'il leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
30 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

L. H. RICHARD, 33, RUE DE LA DOUANE, REÇU par le Chateaubriand, les articles suivans qu'il offre à vendre à très bas prix:
Taffetas noir pour écharpes et mantelets, 36 et 36 pouces.
Deux caisses tissu algérien laine et coton pour robes de [illegible]
[illegible] imitation Malines, dentelle fil, Valenciennes, [illegible] eau de Cologne, 1/2, 1/4 litre.
L. H. RICHARD,
No. 33, rue de la Douane
encoignure Chartres, au 1er
dec

DIVERS—[illegible] caisses huile blanche pour hiver; 1000 do de baleine [illegible]; 1000 do huile lin bouillie et non bouillie; 100 [illegible] de tanneurs, 500 caisses blanc de baleine; 200 [illegible] do; 100 do marque l'étoile; 1000 caisses savon [illegible] pour familles; 300 paquets thé impérial, poudre [illegible] et [illegible]; 300 barillets clous assortis; 500 barils [illegible] blanc de plomb No 1 extra et pure; 50 barils [illegible] à vendre par LEONARD, STURTEVANT & Co.,
21 dec 40, Vieille Levée.

AVIS.

Le soussigné a à [illegible] [illegible] grande et belle collection [illegible] [illegible] plantes de serres chaudes [illegible] Il a environ une centaine [illegible] Les ordres qui [illegible] attention toute particulière [illegible] le transport des plantes [illegible]
20 nov—6m JOHN M. BACH.

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 23 du courant, aux salons de meubles, No. 33, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks.

Un grand assortiment général de MEUBLES, dernièrement reçus de New York, consistant en partie, de sideboards, sofas, chaises en acajou, érable et bois de rose; tables rondes, à dîner et à déjeuner, et toilette; bois de lit, berceuses, glaces, matelats, armoires, coffres et divers autres articles. 23 jan—1

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
VENTE DE CHAUX.

IL sera vendu cet après midi, 23 janvier, à cinq heures, dans la rue St. Ferdinand, près de la Presse à coton de la Levée, troisième Municipalité, et pour compte de qui il appartiendra,
1370 barils CHAUX de Thomaston, endommagés par le feu dans la matinée du 20 courant.
Conditions, comptant. 23 jan—1

PAR J. B. BLACHE & Co

IL sera vendu aujourd'hui vingt-trois du courant, à quatre heures et demie, sur la levée en face de la rue Jefferson, pour compte de qui il appartiendra
Un lot de vieux cuivre.
Conditions: comptant. 23 jan—1

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu aujourd'hui, vendredi, 23 janvier, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No. 39, rue de la Vieille Levée.

Un assortiment de groceries, consistant en partie en chandelles de blanc de baleine, tabac, savon, café, harengs, huile, 60 barils brandy et gin, amandes, 50 milliers cigares de la Havane &c. &c. 23 janv

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.

IL sera vendu vendredi 23 du courant, à quatre heures et demie, au magasin d'entrepôt de Turner, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra:

Vingt-huit boucauts de TABAC, endommagés à bord du steamboat Nebraska, de St. Louis, réembarqué sur le steamboat West-Wood, et débarqué en ce port.
Conditions, comptant. 22 janv—2

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
Eau-de-vie, Vins, Huile, sardines, &c.

VENDREDI, 23 du courant, à midi, il sera vendu au magasin No. 21, rue Gravier,

2000	caisses	Vin de Bordeaux, d'une douzaine chaque;
20	do	do de 24 pintes chaque;
100	do	Vin blanc d'une douzaine chaque;
10	do	do de 24 pintes chaque;
200	do	Huile à manger, 120 dito, de 24 do. chaque;
30	do	Vin de Madère, 1 pipe genièvre Hollande;
10		quarts de pipes Eau de vie Cognac, J. J. Dupuy;
5		bouteilles do do do;
160		caisses Liqueurs françaises assorties;
50	do	Absinthe de Sauvage et Bruneteau.
10000		Bouchons à bouteilles, Curaçao, Maraschino, Guignolet.

Aussi—Pour clore une consignation:
300 caisses Sardines contenant 100 boîtes;
400 do do.
Conditions—$200 comptant; de $200 à $500, à 60 jours de $400, à 90 jours; et au-dessus de $500, à quatre mois, en billet endossé. 22 jan—2

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu vendredi, vingt trois du courant, à dix heures du matin, à son magasin d'encan rue Conti, No. 29.

Une facture de barrège et balzorines, ombrés riches, à fleurs et à carreaux, dernièrement importés de France par le navire Nashville.

Aussi—Une facture de broderies. 22 jan—2

VENTES A L'ENCAN.

PAR WM. BERGER, Encanteur.
VENTE SANS RESERVE.
FAMILLE D'ESCLAVES DE VALEUR

IL sera vendu samedi, 24 janvier 1846, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

La négresse KITTY, âgée d'environ 34 ans, depuis son bas âge dans le pays, avec ses quatre enfans MICHEL, âgé de 7 ans, JAMES, de 5 ans, JOHN, de 2 ans, et un jeune de 5 mois. Kitty est blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés, etc. 23 jan—2

Propriétés de valeur, dans la Première Municipalité.
PAR F. M. CROZAT.

IL sera vendu lundi, seize février 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes situées dans la Première Municipalité, savoir:

1o. Un terrain situé dans la Première Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, et dans le carré de la ville, mesurant 23 pieds de face à la rue Royale, entre les rues Ste. Anne et du Maine, sur cent cinquante pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant autrefois à M. Lafitte, et de l'autre côté par la propriété appartenant autrefois à M. Tosat, ensemble avec une maison à deux étages, la cuisine à deux étages, etc. etc.

2o. Un terrain situé dans la Première Municipalité, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant encoignure des rues Bourgogne et des Remparts, mesurant 66 pieds sur la rue du Maine, sur 90 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve Augustin, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à M. Peyroux, ensemble avec les bâtisses sur le dit lot de terre, consistant en deux petites maisons briquetées entre poteaux, et d'une plus grande maison, avec cuisine, aussi briquetée entre poteaux, etc.

3o. Un terrain situé dans la Première Municipalité, dans la rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et du Maine, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent vingt-dix pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Barjon, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à François Auguste, ensemble avec la maison en bois et la cuisine qui s'y trouvent.

4o. Un terrain situé dans le faubourg Franklin, désigné sous le No. 9, sur un plan par Joseph Pilie, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, le dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur cent deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 8 et de l'autre côté par le No. 10.

5o. Un terrain, situé dans la ville de Muneburg, sur le côté Pont chartrain, dans cette paroisse, désigné au plan original de la dite ville par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, à la date sous les Nos. huit, onze et douze, de l'îlet No. 102, au pied français, les dimensions suivantes: Les dits Nos. sept et mesurant [illegible] pieds de face à la rue de l'Union, entre les rues Francklin et New York, sur cent vingt pieds de profondeur, les lots Nos. onze et douze mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Cinquante sur cent vingt pieds de profondeur, le No. douze formant l'encoignure de la rue New York.

6o. Quatre actions du capital de la Banque de Cité, de cent piastres chacune.
Conditions, comptant. 18 jan—1 m

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York, d'après les termes de sa charte, à [illegible] quatre du mois dernier, [illegible] intérêt [illegible] et ont été en valeurs réelles à $55,839 00. Depuis, le montant des primes perçues, les valeurs à $ 6,000,000, ce qui établit un fonds d'assurance de $780,000.

Depuis le 1er décembre [illegible] qui contracteront avec la compagnie [illegible] ve [illegible] Dans l'éprouve des [illegible] aux personnes qui désireront effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques de feu des rivières et de la mer, seront fournies par
I. MATHEWS Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

EN débarquement du navire Ave Tobe, 20 barils harengs No. 1, 10 quarts de [illegible], 25 barils maquereau d'Halifax, No. 1, 27 barils maquereau No. 2, 25 [illegible] quarts grands maquereaux No 1, [illegible] 100 caisses morue, 25 [illegible] 20 caisses thé impérial de 30 de 3 livres et 30 de 6 livres, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
30 dec 49 Commune

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

LES leçons de cette Institution, dont l'existence date déjà de deux années, et qui est la seule dans les Etats-Unis où le DROIT CIVIL soit et est enseigné, commenceront le 1er décembre prochain et se continueront le 31 mai suivant.

Les études de l'Ecole de Droit embrassent un cours général et un cours spécial.

Le premier est purement préparatoire et peut être suivi avec avantage par ceux qui, sans vouloir embrasser la carrière du barreau, désirent acquérir une connaissance générale de la nature de nos institutions et des principes qui régissent l'administration de la justice.

Le second a pour but de préparer l'étudiant à l'exercice pratique de la profession d'avocat en Louisiane. L'expérience a démontré que ceux dont l'éducation ne permet de suivre ce cours, peuvent avec ce dépôt de la pratique, se mettre en état, dans l'espace de deux ans, de passer le examens qui leur donnent droit à recevoir leur diplôme.

Pour toutes informations ultérieures, et pour prendre connaissance du tableau synoptique des études du cours s'adresser au soussigné.
GUSTAVE SCHMIDT,
10 nov—90 107, rue Royale.

DROGUERIES.

En débarquement et à vendre par le soussigné: Iodure d'arsenic, acetate de morphine, muriate de carbonate de potasse, hydro-sulfate de soude [illegible], acide citrique, brome, muriate Barite; valerianate de zinc, hydro-ferro cyanate de quinine; biberons Darbo [illegible], liège, capsules de Raquin; bas élastiques Leperdriel, ceinture ventrière élastique; fleurs de violette, de coquelicot, de camomille, de tilleul, de bourache, de rose rouge de provins; feuilles de ciguë, de belladone, de jusquiame, sene d'Alexandrie, de l'Inde, d'oranger, de bourache, de gomme de guimauve, de bardane, de rhubarbe de Chine, rhubarbe en poudre; cafe ou aromatique blanc, quinquina jaune, rouge, Loxa; poivre de Cayenne, poivre de Cubeb, gomme arabique blanche, de en sorte, du Sénégal, baies de genièvre, essence d'orange, de bergamotte, d'anis, de citron, de sauge, de peppermint; extrait triple de jasmin, huile de croton, extrait aqueux de rhubarbe, bronze jaune et cramoisi, or en livret, colle de poisson, laque carminée; ultramarine, éponge fine, storax, crème de tartre; opium nouveau; vermillon de Chine, bleu de Prusse; magnésie en pain, lunaire de fer; Ether sulfurique, de nitrique; bois de Campêche râpé; feuille de coca, petrole verte, belle; alun, borax, sel de soude, santalrouge par P. CUSACHS,
2 dec encoignure Conde et St. Philippe

A LOUER—Une maison située rue des Grands Hommes près de la rue des Français et de la place Washington, ayant 4 appartements, 2 cabinets, galerie &c. en bon état de location. La dite maison est pourvue d'une citerne, d'un puits et de l'hydrant des water works et on pourra en prendre possession de suite. S'adresser pour conditions à LEOPOLD JEANNET
8 janv 92, St. Louis

A LOUER—Le magasin à trois étages, rue Tchoupitoulas attenant à la pharmacie de Barbet, encoignure Girod. S'adresser à
19 dec J. P. LAVILLEBEUVRE, 140 Commune

Habitation établie en Sucrerie,
A VENDRE.

Une Terre de quinze arpens de face sur quarante de profondeur environ, établie en sucrerie, avec tous les édifices neufs ou en parfait état; située dans la paroisse Iberville et dans une des meilleures positions pour la maturité de la canne à sucre. S'adresser pour plus amples détails et pour les conditions, rue Toulouse, No 35.
9 dec—[?]

A LOUER—(Possession devant être donnée le 5 janvier.) La maison de magasin No 10, rue du Canal. Entrée par la rue Dorsière. On la louera à bon marché à un bon locataire. S'adresser sur les lieux.
29 dec GARTHWAIT, PAYAN & Co. n. 10 Canal.

A LOUER—(Possession pouvant être donnée immédiatement.)—UNE MAISON à deux étages, avec une mansarde, construite en briques, rue Saint Charles, en face de la place Lafayette.

Aussi:—Les DEUX MAISONS [illegible] ayant la même position et touchant à celle ci-dessus. On peut en donner possession au 1er novembre. S'adresser à
3 oct MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER—Un magasin [illegible] à trois étages, situé rue Natchez, à côté de la Banque du Commerce. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET,
22 nov 92, Saint Louis

A LOUER—Un magasin [illegible] à 2 étages, situé rue St. Louis No. 27. [illegible] en sera donnée immédiatement. S'adresser à LEOPOLD [JEANNET], 92 St. Louis
22 nov

A LOUER—Le [illegible] situé à l'encoignure des rues [illegible] Conti, No. 95. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à [illegible] CHAPUS,
21 n 90, Chartres.

A LOUER—Un [illegible] à Montville, sur le chemin de fer [illegible], avec une bonne Maison. Le terrain [illegible] élevé et n'a pas de cocos; on en donnera [illegible]
16 dec [illegible] Conti.

EN débarquement du navire [illegible], de Boston—100 [illegible] de suif, marque Winchester, de 4, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
11 et 15 Saint Louis

JEUNE GARDE A CHEVAL.

VOUS êtes prévenu que la compagnie se réunira en costume général dimanche prochain, 25 du courant, à dix heures du matin, chez le premier lieutenant. Ceux qui ne pourront y assister sont priés d'envoyer par écrit les motifs qui les empêcheraient de s'y rendre, vu que d'après les délibérations prises à cet effet dans le dernier comice, les règlemens seront mis en exécution.
Par ordre du capitaine.
Le maréchal des logis-chef,
21 jan JQUES. LEON.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.

FARINE! FARINE! FARINE!

SAMEDI matin, 24 courant, à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Gravier, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

1176 barils Farine, en partie avariée sur un chalan de l'Ohio, réembarqué à bord du steamer Harkaway, et débarqué à ce port.

Immédiatement après, entre les rues Gravier et Poydras

851 barils Farine avariée à bord d'un chalan de l'Ohio, réembarqué sur le steamer Taima, et débarqué à ce port, vendus sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.

Immédiatement après, en face de la rue Poydras

1173 barils Farine avariée à bord d'un chalan de l'Ohio, réembarqué sur le steamer [illegible], et débarqué à ce port, vendus sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 23 jan

Grande vente de vins de choix et autres, de liqueurs du pays et de l'étranger, de cigares &c. &c.—pour clore une consignation
PAR BEARD, CALHOUN & Co

IL sera vendu le mercredi 28 et le jeudi 29 du courant, à dix heures et demie au passage de l'Arcade de Banks.

Eau-de-vie américaine et de Cognac, de qualité supérieure et de choix, en tonneaux, quarts, demi pipes et pipes, rhum de Ste Croix en pipes. Madère supérieur en conneaux en bois et en verre. Vieux vin de Sherry, liqueurs douces en quarts de barriques et caisses; malaga doux en quarts et bonbonnes de barriques; vin de Porto en contenances en bois et en verre, genièvre de Hollande en pipes, genièvre du pays en pipes et quarts de barriques, vieux whiskey de seigle en barriques et dame-jeannes, whisky supérieur d'Ecosse et rhum de la Jamaïque, en dame-jeannes, huile d'olive, sardines, raisin M R, cigares assortis de diverses marques, champagne d'importations directes, et des marques les plus réputées; vin rouge en bouteilles de qualités diverses; thé en boîtes, moutarde, &c. &c.

Le lot comprenant plus de 1200 paniers [illegible] caisses &c.

Les négocians qui désirent clore leurs consignations voudront bien envoyer leurs listes samedi matin, afin que les catalogues soient délivrés lundi dans la matinée de la vente. 23 jan—5

PAR SYKES & HYDE,
A. Devall, encanteur
VENTE DE FOIN.

SAMEDI après midi, 24 du courant, à quatre heures il sera vendu sur la Levée, au Picayune Tier de la seconde Municipalité, sous l'inspection des gardiens du port et et pour compte de qui il appartiendra
174 Balles de FOIN, en partie endommagé à bord du brick Pinta, dans son voyage à ce port.
Conditions—comptant 23 jan—2t

Vente à crédit de Nègres de champs, mécaniciens et domestiques de maison.
PAR BEARD, CALHOUN & Co
Bureau, No. 8, Arcade de Banks

IL sera vendu mardi vingt sept du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves ci-après désignés, savoir:

CONSTANCE, âgée de 18 ans créole, blanchisseuse, repasseuse, et cuisinière, garantie et vendue sans défaut.

YORK, âgé de 40 ans, bon charpentier, pleinement garanti.

ELLEN, âgée de 18 ans, bonne domestique, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.

CLORINDA, âgée de 13 ans, bonne d'enfans, pleinement garantie.

JANE, âgée de 21 ans, bonne domestique, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.

JIM, âgé de 18 ans, bon domestique, pleinement garanti.

MARIA, âgée de 15 ans, domestique et bonne d'enfans.

CAROLINE, âgée de 32 ans, très bon forgeron, pleinement garanti.

CHARLES, âgé de 25 ans, très bon charpentier et un peu ingénieur, pleinement garanti.

SAM, âgé de 30 ans, bon charpentier, pleinement garanti.

MARTHA, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière américaine, pleinement garantie.

ROBERT, âgé de 18 ans, créole, bon domestique, pleinement garanti.

WILLIS, âgé de 22 ans, bon travailleur au champ de coton, pleinement garanti.

WILLIAM, âgé de 17 ans, bon travailleur au champ de coton, pleinement garanti.

RANDY, âgé de 30 ans, bon travailleur au champ de coton, pleinement garanti.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les esclaves ne seront livrés qu'après que les conditions de la vente auront été remplies.

Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 jan—4

Vente par Catalogue de Marchandises Sèches
PAR F. H. PETITPAIN

SAMEDI, 24 janvier, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres.

150 colis et lots de Marchandises Sèches, consistant en françaises et anglaises [illegible], consistant en assortiment de choix de marchandises de saison [illegible]
Conditions à la vente.

Les [illegible] seront prêts et les marchandises [illegible] le jour de la vente.

Les personnes qui désireraient envoyer des marchandises pour cette vente sont priées de remettre leurs factures vendredi prochain. 23 j—3

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi, 24 janvier 1846, à midi, à la Bourse de la Cité:

Le nègre BON AMI, âgé d'environ 45 ans, excellent serviteur, charretier, [illegible], recommandé sous tous les rapports.
Conditions: comptant. 8 jan—12

Chargement du navire Vistula, de Messine.
PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.

LUNDI, 26 janvier courant, à midi, il sera vendu sur la levée en face [illegible] Pontchartrain, le chargement du navire Vistula, arrivé directement de Messine et se composant comme suit:

[illegible] quarts de [illegible], 30 barriques pierres de ponce.
100 barils huile d'olive, 100 [illegible] du Lipari.
25 barils sardines, 3 barriques crème de tartre.
100 caisses amandes sans coques, 24 sacs [illegible].
[illegible] caisses [illegible].
200 caisses [illegible]
1000 caisses oranges et citrons.
Conditions, comptant. 22 jan—1

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi 24 janvier 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis—La négresse créole nommée MARY, âgée d'environ 25 ans, parlant français et anglais, un peu couturière et blanchisseuse et domestique, elle a été élevée dans une famille [illegible]. Elle est garantie contre les vices et maladies prévus par la loi.
Conditions comptant.

PAR F. B. CROZAT.
ENCANTEUR, bureau, rue de Chartres No. 13[?]

IL sera vendu le 29 courant, et jours suivants, à 11 heures du matin, au No. 126, rue Royale, une grande variété de plantes, arbres et arbustes, oignons, bulbes et graines de fleurs, savoir:

Camelias, Rhododendrons, Citrus, Azaleas, Magnolias, [illegible] &c. &c. 26 nov

QUINZE BEAUX ESCLAVES.
PAR Wm. BERGER, Encanteur,
Bureau No 56, rue Conti

IL sera vendu le samedi, vingt quatre janvier 1846, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves ci-après, savoir:

BILLY, 33 ans, bon boucher, équarrisseur, scieur de long, charpentier et excellent faiseur de briques et propre à toute sorte de travaux.

Sa femme MARIANE, 35 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, etc.

Leur enfant LOUIS, 5 ans.

BERNARD, 40 ans, scieur, entendu aux soins des animaux et propre aux travaux d'une habitation.

Sa femme LOUISE, 25 ans, domestique de maison, propre au travail, etc.

Leurs enfans ROSE, 7 ans, CATHERINE, 20 mois.

JACOB, 26 ans, bon charretier, propre à tout.

HENRIETTE, sa femme, 18 ans, domestique de maison.

DICK, bon nègre de champs, bêche, propre à tout.

SANSNOM, 20 ans, bon canotier, scieur de long et premier hache.

PIERRE, 28 ans, bon mouleur, bon canotier et premier hache.

TOM, 26 ans, vacher, charretier, laboureur et premier hache.

WILLIAM, [illegible] ans, charretier, propre à tout.

NELSON, 33 ans, avant été employé comme ingénieur à bord d'un bateau à vapeur, bon canotier, bon fouleur [illegible], scieur de long, aussi propre à [illegible]

Conditions: Un tiers comptant et la balance payable à [illegible] de crédit en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Th. Guyol, notaire public.

On traitera à l'amiable avant la vente, en s'adressant au [illegible] 10 jan—12

SUCCESSION DE AMEDEE GALATAS.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur,
bureau, rue de Chartres, No. 13[?]

SAMEDI quatorze février 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du deux janvier 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de feu Amédée Galatas, la propriété et les esclaves ci-après nommés:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Trémé, rue des Ursulines, entre les rues Tremé et Morals, formant partie de l'îlet No. 17, au plan dressé par J. Pilie, voyer; le dit lot mesurant au pied français 20 pieds de face à la rue des Ursulines, 115 pieds de profondeur, [illegible] séparé de l'entre-deux du dit lot, et 30 pieds [illegible]

2o. Deux lots de terre situés au faubourg Marigny, en cette ville, désignés par les Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 35, compris entre la promenade de Londres, et les rues de la Force Lafayette, et de la Havane. Lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 1 pouce face à la Promenade de Londres, sur 102 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3o. ELMIRE, mulâtresse d'environ 32 ans, et ses deux enfans LUCIEN, de trois ans et DOLORIDE, de trois mois.

4o. FERRY, mulâtre d'environ 20 ans.

Conditions: Un cinquième comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, pour billets, endossés à satisfaction et hypothèques spéciales jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire public.
8 jan—3 en 30j

PAR WHITLEY & SPEAR
57, rue des Magasins

SAMEDI 24 janvier 1846, il sera vendu à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les esclaves ci-après, savoir:

1. Peggy, âgée de 26 ans, blanchisseuse, &c.
2. Lady, âgée de 24 ans, bonne cuisinière
3. Alexandre, âgé de 18 ans, charretier,
4. Grandison, âgé de 20 ans, nègre de champ,
5. Sandy, âgé de 25 ans, bon pour steamboat et ingénieur,
6. Peter, âgé de 20 ans, peintre,
7. Jack, âgé de 26 ans, ingénieur,

Les titres seulement sont garantis. Les actes de vente pardevant Edward Duplessis, à la charge des acheteurs.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
13 janv—13[?]

FOSDICK & BROTHER, marchands commissionnaires et expéditeurs, rue du Camp, No. 35, offrent à vendre 3000 gallons huile de spermaceti, en barils et barriques, 100 caisses blanc de baleine New Bedford, 1000 caisses thé consistant en Young Hyson, Pouchong, Souchong, Poudre à canon, Oolong en boîtes de 6 à 13 livres, 150 caisses savon No. 1, 21 caisses amidon de perle, 25 do bonne moutarde, 15 demi pipes eau de vie d'Otard, 8 do do de Pellevoisin, 20 do do de Champagne, 10 barils brandy du Nord, 10 pipes genièvre de Hollande, 50 barils cidre Newark, 30 do, vinaigre, 100 sacs café Java, 10 caisses couvertures, 200 rames papier mi-doux à envelopes, 10 barils tabac coupé supérieur, 200 barils chaux de Philadelphie, 200 jeux de barriques à tous avec en bon ordre. 27 nov

ANTOGNINI, BILLARDIER, rue Conti, No. 46, garnit les bandes de billards, et garantit le saut des billes. On trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion, à vendre; assortiment des tapis de billards, et la queue, de billes en français, anglais et espagnol. On trouvera en outre des bureaux économiques, d'une jolie reconnaissance, et y trouvera aussi tous les ustensiles nécessaires à la [illegible], en fer battu, nouvellement arrivés à bord du Tagliani, ainsi que des articles du Nord. Et plusieurs vitrières à vendre.
22 nov—[?]

A VENDRE—Une famille d'Esclaves, se composant de: Une Mulâtresse âgée d'environ 25 ans, bonne cuisinière française, bonne blanchisseuse et repasseuse, excellente domestique sous tous les rapports, et ses 4 enfans:
2 garçons de 13 et 10 ans;
1 petite fille de 6 ans;
1 petit garçon de 3 ans;
tous bien portants, et à vendre pour aucun défaut. S'adresser à J. F. BERCIER & Co.
30 dec 54, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile, marque R. Guillet, à vendre par les soussignés.

Ces Sardines ont été importées sur les navires Narragansett et Education, et ne viennent pas de New York ou se font des contrefaçons préparées avec l'huile de saindoux, que l'on envoie ici sous le nom de Guillet.
J. F. BERCIER & Co.
13 dec 54, Vieille Levée

HUILE POUR TANNEUR—10 barils reçus par le navire Hamburg, à vendre en magasin par
SMITH BRYAN, 80, rue de la Douane.